

Vente de Polymer

L'intérêt national et le mobile du profit ne sont pas toujours compatibles, mais il existe un vaste domaine où ils s'accordent ou peuvent s'accorder. C'est dans ce domaine que l'activité et l'attention de la Corporation doivent se concentrer. Cela signifie que le champ d'action de la Corporation a des limites. Elle doit être considérée comme l'une des mesures destinées à favoriser une appropriation et un contrôle plus grands de notre économie par les Canadiens. Mais je suis sûr que le rôle qu'elle peut jouer contribuera très largement à nos efforts pour répondre à ces préoccupations de façon positive et constructive.

L'autre objectif majeur énoncé dans le bill est que la compagnie doit appartenir au public canadien et que la répartition des actions doit être aussi large que possible. La Corporation doit être uniquement canadienne et ses actions donnant droit de vote seront détenues seulement par des citoyens ou des résidents canadiens. Grâce à elle, une nouvelle occasion sera donnée à chaque Canadien d'investir dans l'industrie canadienne et de partager les bénéfices d'un tel investissement. On prévoit que ses actions, une fois largement réparties dans le public, seront inscrites à la cote des bourses canadiennes.

Le ministre des Finances de l'époque a dit très clairement ce qu'il envisageait pour la CDC. Je pense que le parti à ma gauche, qui a basé sa campagne électorale sur les largesses extrêmes accordées aux grandes sociétés, doit savoir que cette transaction représente les pires largesses qu'on puisse imaginer. Car on vend une société de la Couronne qui vaut 100 millions de dollars et qui appartient aux contribuables canadiens pour \$60 millions à la CDC, société qui sera finalement aux mains de nombreux investisseurs canadiens, mais dont le nombre n'atteindra de toute façon jamais celui des propriétaires actuels de Polymer, c'est-à-dire le peuple canadien. Il s'agit certainement de largesses de la pire espèce. Le député de York-Sud (M. Lewis) qui s'est plaint dans tout le pays des largesses faites aux sociétés, doit être terrifié. Les députés qui estiment que cette vente est contraire à l'intérêt du peuple canadien doivent faire connaître leur opinion en votant pour la motion.

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, la proposition la plus progressiste que j'ai entendue à la Chambre depuis les trois mois que je suis député est venue du député de Fundy-Royal (M. Fairweather). Il disait que son parti pourrait présenter une motion visant à nationaliser le CP. Mais si jamais il le faisait ce serait simplement pour nous amadouer, j'en suis sûr, car—et nous le savons, ces gens veulent réellement nous avoir de leur côté.

Le chef de l'opposition (M. Stanfield) a dit qu'il n'avait pas approuvé le bill tendant à l'établissement de la CDC lorsque la Chambre en avait été saisie. Pourtant son parti n'avait alors présenté aucun amendement. Il n'a jamais proposé d'amendement au bill. Est-ce là se conduire comme un chef sérieux? Il a aussi avoué que si son parti prenait le pouvoir il résilierait la vente de Polymer à la CDC. Ses propos diffèrent des remarques de ses spécialistes financiers de l'arrière-ban, du député de York-Simcoe (M. Stevens) entre autres, qui—et le hasard de vendredi en fait foi—a dit:

J'espère sincèrement qu'on cessera de dorloter les sociétés d'État.

Oui, il résilierait la vente de Polymer, c'est un fait, mais il vendrait celle-ci à ses amis les grandes sociétés à un prix même encore inférieur aux misérables 62 millions que la CDC a payés. Les Tories pensent embarrasser le NPD par cette motion, monsieur l'Orateur. Le député du Yukon (M. Nielsen) par des moyens inavouables a présenté, ce soir, avec beaucoup d'astuce d'ailleurs, une motion particulièrement inepte. Parlant d'ineptie, j'aimerais citer un passage du *Financial Times*. C'est presque la

bible des Tories. Voilà ce qu'on y disait dans un article intitulé «Irresponsable».

• (2130)

Les conservateurs ont peut-être raison de se croire aux abords du pouvoir. Mais s'ils le sont, ils devraient se conduire en gens réfléchis et prêts à prendre la direction du pays. Ce n'est pas agir en personnes sérieuses que de présenter des motions de confiance comme celles de la semaine dernière...

Et j'ajouterais, celle de ce soir.

... qui n'ont d'autre but que de mettre le NPD, au supplice aussi distrayant cela soit-il.

L'intelligence à court terme, la sophistication verbale et les jeux partisans n'attirent pas la sympathie des électeurs envers aucun parti. L'opportunisme n'est pas du leadership et c'est de leadership que le pays a besoin.

Ce leadership est assuré par mon parti, de ce côté-ci de la Chambre.

Une voix: Nous verrons aux prochaines élections.

M. Rodriguez: Ne vous inquiétez pas. J'essaie de détecter un effort conservateur à Nickel Belt mais il est inexistant. La motion dont nous sommes saisis ce soir est orgueilleuse et totalement dénuée de sens. A quoi servirait son adoption? C'est fermer la porte de l'écurie après que le cheval s'est échappé. Qu'accompliraient ces prétendants au pouvoir si la motion était adoptée et le gouvernement renversé?

Par exemple, dans les prévisions supplémentaires (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, cette motion, si elle était adoptée, refuserait \$10.4 millions aux cultivateurs de l'Ouest, y compris \$1.6 million à ceux de l'Ontario et du Québec pour les pertes subies l'été dernier. Les cultivateurs n'ignorent pas les répercussions qu'aurait la motion. Pour la protection de l'environnement: \$3.2 millions—et les Tories parlent sans cesse de protection de l'environnement. Voilà qui intéressera les députés de la côte est: subvention de \$450,000 aux pêcheurs de saumon qui ont perdu leur moyen d'existence et aux pêcheurs en général pour manque à gagner. Ils n'obtiendraient pas ces sommes si la motion à l'étude était adoptée ce soir.

Les 4 millions de dollars prévus pour la construction d'un quai à Come By Chance (Terre-Neuve) disparaîtraient, de même que les 14.7 millions prévus pour les mineurs de la Devco à Sydney. Le député de Cape Breton-East Richmond (M. MacInnis) devrait s'expliquer à ce sujet. Il y a 2.5 millions de dollars de prévus pour aider les prisonniers libérés de pénitenciers fédéraux qui souffrent d'invalidités physiques, et 104.9 millions de dollars de subventions au transport pour les sociétés ferroviaires—les conservateurs se plaignent toujours à leur sujet. Les gouvernements de sept provinces pauvres se verraient refuser 129 millions de dollars en paiements de péréquation.

Il y a également les 2.5 millions de dollars destinés à la Colombie-Britannique en guise de compensation pour les dégâts causés par les inondations de 1972. Toutes ces sommes figurent dans le budget supplémentaire: les 3.5 millions de dollars destinés aux Indiens et aux Esquimaux—sujet favori du député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald)—et les 10.2 millions de dollars pour le développement du Nord canadien. Il y a également le prêt de 14 millions de dollars à la société Canadair Limitée qui permettra de préserver des emplois dans la région de Montréal. Le député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) pourrait peut-être expliquer cela; le paiement de 3.9 millions de dollars de subventions aux céréaliculteurs de l'Ouest pour l'orge et les 68 millions pour la production de